

DECISIONS SPECIFIQUES AU LTPES SUITE A LA DECISION DE FERMETURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN DATE DU 16/03/2020

Version 2 en date du lundi 16 Mars 2020

Information générale sur la mise en place de la continuité de service

Depuis ce lundi 16 mars 2020, les professeurs ont reçu les recommandations quant à la mise en place la plus efficace possible de la continuité de service à l'attention de leurs apprenants. Les dispositions suivantes ont été arrêtées :

- Les EDT initiaux sont donc maintenus,
- Les lycéens/étudiants recevront via l'application EcoleDirecte dans la partie « Cahier de Texte » le travail à effectuer, les documents éventuels au format PDF (privilégié) ou autres ainsi que les corrections des travaux demandés précédemment,
- Les lycéens/étudiants seront amenés dans certaines matières à effectuer des devoirs qu'ils devront adresser à leurs professeurs qui évaluera le travail effectué (pour le retour des productions, outre les moyens déjà mis en place par les enseignants, les élèves auront notamment à disposition l'Espace Numérique de Travail [ENT]. L'évaluation chiffrée sera saisie sur EcoleDirecte,
- D'autres dispositifs novateurs pourront être proposés par les professeurs aux lycéens/étudiants afin de faciliter la transmission du savoir.

Nb : - Des pannes et des saturations en terme de bande passante ne sont pas à exclure,
- Nous sommes susceptibles d'appeler les élèves qui ne s'inscriraient dans ce dispositif, en ne rendant pas notamment les travaux demandés.

Information générale sur Parcoursup pour les classes de Terminale du LTP

- La remontée des notes devrait être effectuée le mercredi 18 mars 2020 dans l'après-midi par notre service informatique dans tous les cas,
- Les fiches avenir seront complétées par les personnes habilitées dans le respect des délais imposés par la procédure Parcoursup,
- Les lycéens devront motiver chacun de leur vœu dans « projet de formation motivé » et compléter la partie « Mes activités » présente dans le dossier.

Information spécifique par entité

- **Pour le Lycée Technologique :**
 - **Report** de la rencontre parents/professeurs du Vendredi 20 Mars 2020,
 - Pour les élèves de 1^{ère} STMG – ST2S : nous **attendons** des précisions quant à l'organisation des épreuves E3C 2^{ème} vague initialement programmées du 27 au 29 Avril 2020,
 - Pour les élèves de Tle STMG – ST2S : des **travaux spécifiques** seront **proposés** en relation avec les épreuves finales du BAC prévues en Juin 2020.

- **Pour le Lycée Professionnel :**
 - **Pour les 3^{èmes} Prépa. Métiers :**
 - **Report** de l'examen du D.N.B. blanc,
 - **Gel** des signatures des conventions de stage (pour la période du 30/03/2020 au 04/04/2020).
 - **Pour les CAP :**
 - Pour le niveau de 1^{ère} année :

- Concernant les Epreuves officielles du B.T.S. : L'ensemble est suspendu jusqu'à nouvel ordre par les services de l'inspection académique.
- Pour les **contrats d'alternance** :
 - Les 35 heures par semaine définies dans le contrat **s'effectueront** dans leur totalité en entreprise **sauf** si les responsables des organismes d'accueil en décident autrement pour des raisons de sécurité ou d'encadrement (*le télétravail peut être proposé*),
 - **Mise en place d'une pédagogie** à distance spécifique,
- Concernant les Epreuves officielles du B.T.S. : L'ensemble est suspendu jusqu'à nouvel ordre par les services de l'inspection académique.

Nous vous invitons à venir régulièrement sur le site [EcoleDirecte](#) pour vous tenir informés de l'avancée des décisions.

Pour toute question, vous pouvez nous laisser un message sur l'adresse mail de l'établissement : ltpes@saintluc-cambrai.com